

Arrêté du 1er février 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Dunkerque
NOR : JUSB1203537A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales,

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er février 2012, mis fin aux fonctions de Mme Catherine GERBEDOEN épouse GENON, adjointe administrative de première classe, en sa qualité de régisseuse suppléante du tribunal de grande instance de Dunkerque.

Article 2

Mme Laurence CORNE épouse BEGHIN, adjoint administrative de deuxième classe, est, à compter du 1er février 2012, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Douai, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 1er février 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK